

Cette fiche pédagogique décrit la formation permettant d'accéder au DES JEPS ASEC.

Titre de la formation	<p align="center">DES JEPS ASEC / DSP Spécial Directeur de Structures Sportives</p> <p align="center">-Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport - Spécialité "Animation Socio-Educative ou Culturelle" - Mention "Direction de Structure et de Projet"</p>
Référence France Compétences	<p>Cette formation DES JEPS ASEC est inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles RNCP 4910 et permet d'obtenir un titre de niveau 6</p> <p>Organisme certificateur : Ministère Des Sports Et Des Jeux Olympiques Et Paralympiques Date d'échéance de l'enregistrement : 01-01-2025</p>
Publics cibles	<p>Toute personne déjà engagée dans le champ du sport : Associations sportives, socio-sportif, l'économie sociale du sport, au sein des services des sports des collectivités locales, des regroupements associatifs du sport ou en reconversion et souhaitant développer ses compétences, d'intégrer des fonctions de direction des organisations et de management d'équipes dans le milieu du sport.</p>
Nombre de participants par promotion	<p>Un groupe de 25 personnes maximum</p>
Prérequis	<p>Prérequis</p> <p>Les candidats doivent répondre à une des conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – soit être titulaire du diplôme d'Etat relatif aux fonctions d'animation ou de diplômes reconnus équivalents (DEFA) – soit être titulaire du Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « animation socio-éducative ou culturelle » – soit être titulaire d'un diplôme de niveau 5 dans le champ de l'animation enregistré au répertoire national des certifications professionnelles – soit être titulaire d'un diplôme de niveau II enregistré au répertoire national des certifications professionnelles – soit justifier de trente-six mois d'activités professionnelles ou bénévoles, correspondant à 2400 h minimum. <p>Conditions d'admission</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renseigner un dossier d'inscription sur notre site et fournir une photo et une copie de la carte d'identité en cours de validité • Pour les jeunes Français de moins de 25 ans, fournir l'attestation de participation à la journée défense et citoyenneté
Positionnement	<p>Le positionnement est réalisé lors d'un test écrit et d'un entretien oral avec le responsable ou la coordinatrice pédagogique. Il permet de vérifier l'adéquation du projet professionnel du candidat avec la formation et de le situer par rapport aux objectifs visés et d'établir un Plan Individuel de Formation (PIF).</p>

Compétences visées	<p>Cette formation vous permettra d'accéder à la fonction de Directrice/Directeur de structure ou de projet de développement. Elle/Il exerce en autonomie son activité d'encadrement, de gestionnaire, de manager... en utilisant le champ d'intervention défini par la mention 'animation socio-éducative ou culturelle' dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable sur le plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il conduit, par délégation, le projet de la structure ainsi que son développement.</p>
Objectifs pédagogiques	<p><i>A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Construire la stratégie d'une organisation du secteur – Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur – Diriger un projet de développement (UC de Spécialité) – Organiser la sécurité dans le champ d'activité (UC de mention)
Programme	<p><i>Le programme du DES JEPS ASEC se décline en 4 unités de compétences (UC) :</i></p> <p>UC1 - Construire la stratégie d'une organisation du secteur</p> <ul style="list-style-type: none"> – Préparer la prise de décision stratégique – Elaborer un projet de développement – Mobiliser les instances dirigeantes élues <p>UC2 - Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur</p> <ul style="list-style-type: none"> – Gérer les ressources humaines d'une organisation du secteur – Gérer les ressources financières d'une organisation du secteur – Rendre compte de la mise en œuvre de la délégation <p>UC3 - Diriger un projet de développement (UC de Spécialité)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Organiser le système de travail – Piloter les partenariats de l'organisation – Conduire l'évaluation du projet de développement – Organiser des actions de formation de formateurs dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation <p>UC4 - Organiser la sécurité dans le champ d'activité (UC de mention)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Produire une expertise juridique dans le champ d'activité – Informer des évolutions réglementaires du champ d'activité les acteurs concernés – Prendre en compte les normes réglementaires dans les prises de décision
Durée de formation	<p>Durée en heure : 546 h de formation réparties sur 15 mois Rythme : 1 semaine de formation par mois</p>
Lieu de la formation	<p>Salle Hermès : 10 Cité Joly 75011 PARIS / 13 Rue de la Vistule 75013 PARIS</p>
Méthodes et moyens pédagogiques	<p>Formation réalisée en alternance</p> <p>Modalités présentielle et distancielles : alternance proposée sur une approche théorique et pratique sur des situations liées aux environnements accueillant des publics.</p> <p>Méthodes pédagogiques actives et participatives pour favoriser les échanges et partage des bonnes pratiques entre apprenants et professionnels.</p>

<p>Modalités de suivi et d'évaluation de la formation</p>	<p>L'évaluation formative est constituée de différentes évaluations réalisées en cours de formation : analyse des pratiques, questionnaires, travaux de recherche et écrits, comptes-rendus d'analyse de situations professionnelles qui permettent d'apprécier la progression des stagiaires tout au long de la formation.</p> <p>Les notions théoriques du programme sont évaluées à chaque période de formation à travers la rédaction progressive des dossiers préparatoires aux épreuves certificatives.</p>
	<p>La certification des UC 1 et 2 se déroulera lors d'une soutenance devant un jury de deux experts, habilités par la DRAJES, désignés par l'organisme de formation. Le dossier présenté en soutenance devra éclairer les experts sur la mise en œuvre des compétences liés aux UC 1 et 2 et comporter une analyse spécifique du pilotage d'un projet de développement.</p> <p>La certification des UC 3 et 4 2 se déroulera lors d'une soutenance devant un jury de deux experts, habilités par la DRAJES, désignés par l'organisme de formation. Le dossier, présenté en soutenance, sera constitué d'au moins 3 situations professionnelles distinctes accompagnées d'1 ou plusieurs supports vidéo et/ou digitaux en lien avec l'une ou les situations professionnelles. L'une des situations professionnelles présentées devra s'appuyer sur une action de formation de formateurs impliquant au minimum 5 participants.</p> <p>Les soutenances se dérouleront en présentiel et se découperont en deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une présentation orale du dossier, à l'aide d'un support digital choisi par le candidat, pendant une durée de 20 minutes au maximum, - suivie d'un entretien d'une durée de 40 minutes au maximum.
<p>Encadrement pédagogique</p>	<p>Responsable pédagogique de la formation : Kamel REZKINI Coordinatrice pédagogique : En attente (Laurent DESOUCHE ??) Conseillère en Insertion Professionnelle : Cécile Karafka</p>
<p>Modalités d'inscription et délais d'accès</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renseigner un dossier d'inscription en ligne avec l'ensemble des pièces demandées jusqu'à 1 mois avant le démarrage • Test de sélection écrit et entretien oral avec le responsable ou la coordinatrice pédagogique
<p>Tarif et financement</p>	<p>Cette formation est accessible par divers financements et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Contrat d'apprentissage – Contrat de professionnalisation – Aides régionales ou Pôle emploi – Financement personnel ou CPF – Plan de développement de compétences (OPCO ou entreprises) – Projet de Transitions Professionnelles <p><i>Le principe de la gratuité s'applique pour le stagiaire et son représentant légal dans le cadre de la signature d'un contrat d'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – Pour plus de précisions, nous consulter
<p>Accessibilité aux personnes en</p>	<p>Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.</p>

situation de handicap	<p>En amont de votre inscription, contacter directement notre référent handicap pour effectuer ensemble une analyse de vos besoins au regard des différentes composantes de la formation afin d'envisager ensemble les aménagements possibles et utiles à la compensation de votre handicap.</p> <p>Référente handicap : Cécile KARAFKA – c.karafka@trans-faire.fr</p>
Poursuite ou passerelles possibles après la formation	<p>DES JEPS</p> <p>Le DES JEPS est le niveau le plus élevé de la branche du sport et de l'animation socio-culturelle. Il peut être complété par des formations professionnalisantes sur des thèmes spécifiques correspondant aux besoins d'évolution dans le poste.</p>
Secteur d'activités et types d'emplois	<p>Secteurs d'activités :</p> <p>Le titulaire du DESJEPS exerce ses fonctions au sein de structures sportives publiques ou privées dont notamment dans le cadre des associations sportives, des services des sports et regroupements des associations sportives des collectivités publiques, de regroupements intercommunaux ou d'entreprises du secteur sportif...</p> <p>Type d'emplois accessibles :</p> <p>Le titulaire du DESJEPS exerce les fonctions de directrice / directeur de structures sportives et/ou de projet sur des postes à responsabilité au sein de structures associatives privées relevant du milieu sportif ou des collectivités locales.</p>